

26 FEV. 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

**Séance du mercredi 11 février 2015**

L'an deux mille quinze et le **onze février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents :** MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

**Absents excusés :** MM Emile GONIER, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Laurie ABAUL, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** MM Patrick FLERIAG, Dominique CUPIT, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations :** MM Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Félix CATHERINE, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Antoine JEAN-BOLO, Maurice JOSEPH-MONROSE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	28
		Dont procurations 05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

Date de la convocation  
**05/02/2015**

Date d'affichage  
**05/02/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*  
**FINANCES**  
 \*\*\*\*\*

**Subvention**  
**Cercle Nautique de Schœlcher**

**Président de Séance :**  
 Luc CLEMENTE, Maire

**Secrétaire de Séance :**  
 Gérard CHAUVET

**SUBVENTION DU CERCLE NAUTIQUE DE SCHOELCHER  
 25EME SEMAINE NAUTIQUE DE SCHOELCHER**

À la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Sainte-Claire JANVIER indique que la 25<sup>ème</sup> Semaine Nautique de Schœlcher, manifestation internationale de voile légère de la Martinique, inscrite au calendrier officiel des grandes manifestations nautiques de la Fédération Française de Voile, sera organisée sous l'égide de la Ligue de Voile de la Martinique du **13 au 17 février 2015** par le Cercle Nautique de Schœlcher, sur le plan d'eau de mer de Schœlcher.

À cette grande manifestation événementielle de voile, à finalité tout à la fois sportive et touristique, unique en son genre dans la Caraïbe, des compétiteurs étrangers de niveau reconnu, accompagnés de leur entraîneurs, dirigeants et parents, viendront d'Europe, des Amériques et de l'ensemble des îles de la Caraïbe se mesurer, se confronter à nos compétiteurs, en Dériveurs (*Optimist-Open bic-laser-Laser-Sunfish*) - Planche à Voile (*Bic 293-RSX-Hybrides*), Catamarans de Sport.

Avec le concours des professionnels de la voile et des bénévoles, sera mise en place toute une organisation parfaitement structurée et fonctionnelle en mesure :

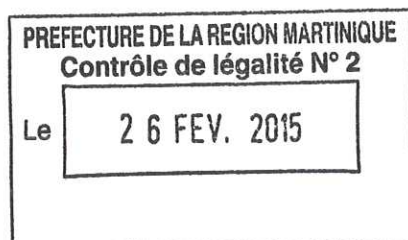
- d'accueillir dans les meilleures conditions possibles, l'ensemble des compétiteurs ainsi que leurs accompagnateurs en :
  - *mettant à leur disposition du matériel nautique de compétition fiable et performant en quantité suffisante ;*
  - *facilitant leur hébergement, en fonction de leur choix ;*
  - *leur permettant de découvrir notre patrimoine culturel.*
- de veiller au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation sportive en vue de renforcer davantage encore son caractère international et sa notoriété, de resserrer les liens entre les différents pays de la Caraïbe
- d'innover pour cette 25<sup>ème</sup> édition en 2015 par l'ouverture à d'autres activités nautiques : aviron, kayak et voile traditionnelle.
- de contribuer fortement à valoriser l'image touristique de Schœlcher et de la Martinique.

Afin de mener à bien cette opération, le Cercle Nautique de Schœlcher sollicite auprès de la ville une aide financière de 20.000 € (vingt mille euros).

**La Commission des Affaires Sportives et la Commission Finances ont respectivement émis le 04 novembre 2014 et le 05 janvier 2015 un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 20.000 € (vingt mille euros) au Cercle Nautique de Schœlcher.**

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur Sainte-Claire JANVIER et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **d'attribuer une subvention d'un montant 20.000 € (vingt mille euros) au Cercle Nautique de Schœlcher ;**
- **d'imputer cette somme au budget communal.**



Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 25 FEB. 2015

Le Maire

Luc CLEMENTE